UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
JOURNÉES DU LITTORAL
LE LITTORAL OUEST AFRICAIN DANS TOUS SES ÉTATS
27, 26, 29 AVRIL 2011

GESTION INTEGREE DE L'AIRE MARINE PROTEGEE DE JOAL-FADIOUTH : ANALYSE ET PERCEPTION[1]

Ndickou GAYE[2], Amadou Abdoul SOW3

1 - Mémoire de Master II GIDEL
2 - Doctorante EDEQUE, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar
2 - Maître de Conférence , Université Cheikh Anta DIOP, Département Géographie, Dakar

Introduction

Localisée dans la Région de Thiès, Département de Mbour, Commune du même nom, l'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth est créée par le décret 2004-1408 du 04 novembre 2004. Elle occupe une superficie de 174 km², sur un écosystème marin en permanente évolution. Elle comprend les dépendances maritimes de la Commune sur 8 km du trait de côte au large; un important peuplement de mangrove sur la bande continentale et le bras de mer (le complexe laguno-insulaire de Fadiouth).

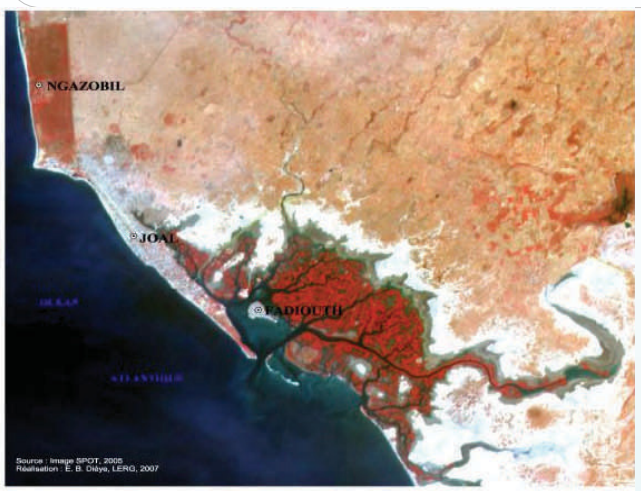

Méthodologie

La revue documentaire

Etat des lieux

- de la biodiversité marine et côtière
- de la gouvernance des écosystèmes côtiers et marins et de leurs ressources

Le travail de terrain

- Questionnaire (pêcheurs de petites pirogues, kilieurs et senneurs de plage)
- Discussions informelles (les femmes transformatrices de poisson, mareyeurs, retraités et jeunes pêcheurs.)
- Interviews (autorités locales et personnes ressources)

Le traitement des données

logiciels Sphinx Excel, Word et Arc view.

Résultats

⇒ **Impacts positifs de la création de l'AMP sur l'écosystème et les populations locales**

- Reconstitution de l'écosystème (Conservation des tortues, réapparition des espèces rares, repos biologique), zonage participatif, volonté populaire
- Système de surveillance actif et bénévole
- Existence de documents de base (Code , Règlement intérieur, Plan de gestion, Conventions locales)
- Appui et reconnaissance
- Reconversion (Vendeurs de tortues, Kilieurs, Senneurs de plage)

⇒ **Impacts négatifs de la création de l'AMP**

- Baisse des revenus des populations
- Renchérissement du cout de la production
- Augmentation de la distance parcourue(20 à 30 km) et de la durée du travail (la grandeur de l'AMP)
- Réticence de certains pêcheurs à la création de l'AMP

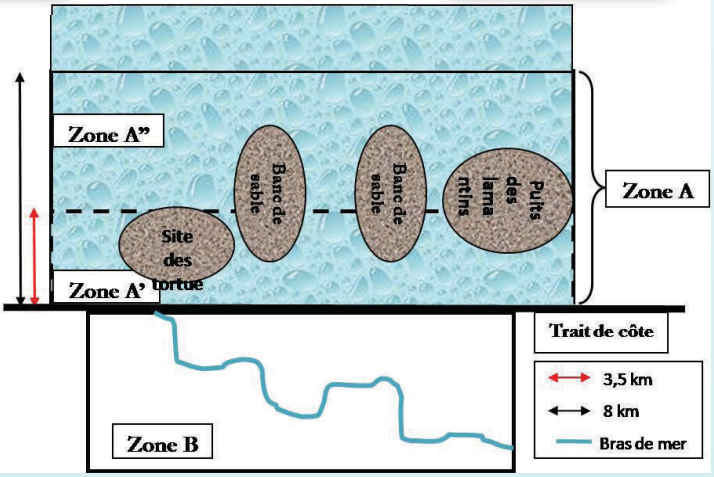

La gestion de l'AMP

Les acteurs

- Les services de l'Etat
- Les populations locales
- Les partenaires

} Le comité de gestion

Parties prenantes directes (GIE interprofession, Senneurs de plage, Femmes coquillages, Pêcheurs à killi)

Sphère pêche et son environnement immédiat

Parties prenantes indirectes (Femmes transformatrices , Eco guides, Mareyeurs)

Autres

Contact: Ndickou GAYE (ndickougaye@gmail.com; ndikou.gaye@ucad.edu.sn
Université Cheikh Anta DIOP , DAKAR Tel. (+221) 77540 97 53